

Votre référent : Sylvie et Jean Michel EGLIN

Adresse : 9 Route de Haguenau 67360 Woerth

Tél : 03 88 94 49 80

Email : woerth@apecf.fr

Site web : www.apecf.fr

Structure déclarée : SAP480869445

Structure agréée : SAP480869445

Structure autorisée : SAP480869445

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Bus sur réservation (TER FLUO arrêt gare)

Accès PMR : Non

Organigramme

Gérant : Guillaume RICHARD. Responsables d'agence (Délégués qualité) : Sylvie et Jean Michel EGLIN. Adjointe Responsable d'agence : Samantha MULLER, Responsables de secteur : Marie WAMBST Marion RICHARD Sibel MULLER.

Autorités administratives :

DDETS : Cité administrative - 14 rue Maréchal Juin, 67084 STRASBOURG, France

ARS : ARS Grand Est, 3 Boulevard Joffre - 54000 Nancy

CD : Place du Quartier Blanc, F-67964 Strasbourg cedex 9. Pour signaler des situations de maltraitance avérées ou événements graves, contacter le service du département accompagnement.offre@alsace.eu ou du Procureur de la République accueil-strasbourg@justice.fr Tribunal judiciaire de Strasbourg Quai FINKMATT 67070 Strasbourg Cedex.

Zone d'intervention :

Woerth, Wissembourg, Seltz, Haguenau, Soultz sous Forêt, Soufflenheim, Herrlisheim, Pfaffenhoffen, Reichshoffen, Schleithal, Lembach, Trimbach, Lauterbourg, Betschdorf, Bischwiller, Oberhoffen sur Moder et alentours.

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), VvV Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondial assistance), FOR ME et autres mutuelles. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europassistance.

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3133 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *****APEF WOERTH**

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	28,45 €	31,30 €	15,65 €
Bien-être	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Evasion	31,18 €	34,30 €	17,15 €
Ponctuel	38,18 €	42,00 €	21,00 €
AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	28,45 €	31,30 €	15,65 €
Aide + Accompagnements ponctuel	35,45 €	39,00 €	19,50 €
GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Garde d'enfants + 3 ans	26,36 €	29,00 €	14,50 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	29,09 €	32,00 €	16,00 €
BRICOLAGE			
Ponctuel	50,91 €	56,00 €	28,00 €
JARDINAGE			
Régulier	42,50 €	51,00 €	25,50 €
Ponctuel	46,67 €	56,00 €	28,00 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Soutien scolaire	39,00 €	35,45 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Démarches administratives	32,30 €	29,36 €	Assistance informatique	41,00 €	34,17 €
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	32,80 €	29,82 €	Présence et vigilance à domicile	39,00 €	32,50 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25 % les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre.

Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,10 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration tarifs pour les prestations non hebdomadaires : 2,00€TTC par heure (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume jusqu'à 1m3): 30,00TTC (Taux de TVA de la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume supérieur à 1m3): 60,00TTC (Taux de TVA de la prestation)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *

Détente Bien-être Evasion

MÉNAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien la terrasse et le mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Aide à domicile *

ENTRETIEN DU LOGEMENT	
Nettoyer les sols et faire les poussières	
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	
Faire les lits et changer les draps	
Ranger et organiser les pièces	
GESTION DU LINGE	
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	
Effectuer des travaux simples de couture	
GESTION DES REPAS ET COURSES	
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, ...)	
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	
Ranger et conditionner les produits achetés	
ENTRETIEN CADRE DE VIE	
Nettoyer les fenêtres et les vitres	
Entretien des plantes de balcon, terrasses et jardinières	
Vider et sortir les poubelles	
Maintenir une vigilance au domicile	
Soins et promenades d'animaux de compagnie **	
ACTIVITES ET SORTIES	
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc. ***	
Aider aux tâches administrative	
CONFORT ET BIEN ETRE	
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) **	

* Prestations relevant du régime de la déclaration en mode prestataire.

** Service réservé uniquement aux personnes dépendantes.

*** Service réservé uniquement aux personnes temporairement dépendantes.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
-----------------------	---	---------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

*** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée)

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



TARIFS APPLICABLES AU 1er SEPTEMBRE 2026

TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF WOERTH



TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ***

APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 90% et 100% . Il comprend le tarif APA (25,53€ TTC) + une reste à charge (% notifié par la CEA sur 25,53€ TTC)	24,20 €	25,53 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge de la CEA est inférieure à 90% . Il comprend le tarif APA (25,53€ TTC) + une reste à charge (% notifié par la CEA sur 25,53€ TTC) + 4,87€ TTC	28,82 €	30,40 €	
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (26,02€ TTC).	24,66 €	26,02 €	50% du reste à charge de votre facture

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	29,86 €	31,50 €	15,75 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	29,86 €	31,50 €	15,75 €

CAISSES DE RETRAITE

CARSAT / CNAV	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail	27,45 €	30,20 €	50% du reste à charge de votre facture
MSA	Mutuelle Sécurité Agricole	24,82 €	27,30 €	
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,82 €	27,30 €	

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 1,10 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence



SAS DOMI-CONFORT-SERVICES au capital de 1500€ - immatriculée au RSC de Strasbourg - Siret : 480 869 445 00027 - Siège social : 9 Route de Haguenau, 67360 Wœrth

Entreprise indépendante - membre du réseau de franchise APEF. - V14 112025

	TARIFS HORAIRES	
	HT	TTC
ENTRETIEN DES LOCAUX		
Entretien des locaux	30,00 €	36,00 €
Nettoyage de surfaces vitrées	37,50 €	45,00 €

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS		
Jardinage	46,67 €	56,00 €
Bricolage	45,83 €	55,00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 60,00€ TTC/an (50,00€ HT/an)

Frais de mise à disposition de produits et ou de matériel: 3,00€/h TTC soit 2,50€/h HT

(*) Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.
Ces prestations ne donnent pas droit au crédit d'impôt.